

Novembre 2003



منظمة الأغذية
والزراعة
للامم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 4.3 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Deuxième session

Rome, 5 – 7 novembre 2003

MÉCANISME DE FACILITATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU *PLAN D'ACTION MONDIAL :* CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION	1 – 2
II. OUVERTURE DE LA CONSULTATION	3 – 6
III. ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME DE FACILITATION	7 – 35
IV. CONCLUSION	36
Annexe A: Liste des participants	
Annexe B: Documents fournis aux parties prenantes et communications présentées durant la consultation	
Annexe C: Ordre du jour de la Consultation des parties prenantes	

Mécanisme de facilitation:

**de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable
des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture**

Consultation des parties prenantes

Organismes d'accueil:

**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture**

**Institut international des ressources
des ressources phytogénétiques**

Rome (Italie) 23 – 25 juillet 2003

RAPPORT DE LA CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

I. INTRODUCTION

1. Une consultation des parties prenantes a été convoquée du 23 au 25 juillet 2003, conformément à la décision de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Commission), pour faciliter la mise au point ultérieure d'un Mécanisme de facilitation de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (Plan d'action mondial). La réunion a été accueillie conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et par l'Institut international des ressources phytogénétiques (IPGRI). M. Eng Siang Lim (Malaisie) a accepté de présider cette consultation qui a réuni des participants d'horizons variés. La liste des participants figure à l'*Annexe A*.
2. Un document de référence a été préparé pour assister les parties prenantes dans leurs délibérations et les différents documents afférents à la Consultation ont également été fournis à l'avance. Durant la consultation, un certain nombre d'exposés importants ont été présentés pour fournir aux parties prenantes des informations de base supplémentaires, notamment un aperçu du fonctionnement du mécanisme de facilitation existant. Les documents remis aux parties prenantes et les exposés présentés durant l'atelier figurent à l'*Annexe B*.

II. OUVERTURE DE LA CONSULTATION

3. M. Eng Siang Lim a souhaité la bienvenue aux participants. Il a dressé un bref aperçu des efforts antérieurement accomplis pour mettre en œuvre le Plan d'action mondial, et a noté leur efficacité limitée pour mobiliser les ressources nécessaires à la pleine application du Plan. M. Eng Siang Lim a souligné que la Consultation offrait une importante occasion pour un échange d'opinions sur la mise au point ultérieure du Mécanisme destiné à faciliter la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Il a précisé que la Consultation des parties prenantes, qui avait été réunie à la demande de la Commission, fournirait des avis précieux à la Commission et à son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a souligné que la Consultation avait pour objet de connaître le point de vue des parties prenantes et qu'il n'était pas nécessaire de parvenir à un consensus sur toutes les questions. Il a ensuite présenté l'ordre du jour proposé pour la réunion, tel qu'il a été convenu par les parties prenantes. Cet ordre du jour figure à l'*Annexe C*.
4. M. Mahmoud Solh, Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes, a souhaité la bienvenue à tous les participants à la consultation, au nom du Directeur général de la FAO. Il a souligné que les avis des parties prenantes étaient indispensables pour parfaire l'élaboration du mécanisme de facilitation. Il a en outre indiqué que la FAO et l'IPGRI soutenaient le Plan d'action mondial et considéraient le Mécanisme de facilitation comme un outil important pour améliorer sa mise en œuvre.
5. Madame Coosje Hoogendoorn, Directrice générale adjointe de l'IPGRI, a souhaité la bienvenue à tous les participants au nom du Directeur général de l'IPGRI. Elle a souligné l'importance du Plan d'action mondial pour l'IPGRI, comme cadre pour les activités de son programme d'action institutionnel et du Programme sur les ressources génétiques à l'échelle du système du GCRAI, dans le domaine de la conservation et de l'utilisation des ressources phytogénétiques. Elle a noté l'importance de la consultation pour parfaire l'élaboration du Mécanisme de facilitation. Madame Hoogendoorn a souhaité aux

participants une réunion fructueuse, en indiquant qu'elle attendait avec intérêt les résultats de la consultation.

6. M. Jose T. Esquinas-Alcazar, Secrétaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, a souhaité la bienvenue aux parties prenantes présentes à la consultation, et fait observer que la Commission avait déjà donné quelques avis sur l'élaboration d'un Mécanisme de facilitation, qui seraient utiles pour l'examen de cette question. M. Esquinas a souligné que le rapport de la consultation fournirait des indications importantes tant pour le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques qui se réunira ultérieurement en 2003, que pour la Commission qui examinera le Mécanisme de facilitation à sa prochaine session en 2004. Il a également donné des informations à jour sur l'état des ratifications du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPGAA).

III. ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU MÉCANISME DE FACILITATION

7. Pour donner leur avis, les parties prenantes ont été invitées à examiner les caractéristiques possibles du Mécanisme de facilitation, à savoir: ses objectifs, ses principes de fonctionnement, ses principales activités et sa structure opérationnelle. Les participants ont également été priés d'indiquer leurs points de vue sur les rôles des parties prenantes dans l'élaboration et la mise en œuvre du Mécanisme de facilitation.

A. Objectifs

8. Pour aider les parties prenantes à définir les objectifs possibles du Mécanisme de facilitation, le Secrétariat a suggéré ce qui suit:
 - Faire progresser la mise en œuvre du Plan d'action mondial en facilitant l'accès des pays, en particulier les pays en développement, aux ressources techniques, financières ou matérielles extérieures, pour traiter les priorités nationales du Plan d'action mondial, en complétant leurs propres investissements dans la mise en œuvre de ce plan.
 - Faciliter la mise en œuvre concertée des dispositions pertinentes du TIRPGAA, en particulier de la stratégie de financement du Traité.
9. Les parties prenantes sont convenues d'une manière générale que le principal objectif du Mécanisme était de faciliter l'accès aux ressources pour promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action mondial, par les pays en développement, manifestant toutefois des divergences de vue sur le rôle spécifique que devrait jouer le Mécanisme pour atteindre cet objectif. Plusieurs parties prenantes ont proposé que son objectif principal soit de remplir une fonction « d'échange d'information », afin que tous les pays puissent bénéficier d'un accès amélioré aux données et informations qui permettraient de renforcer l'application du Plan d'action mondial. Si toutes les parties prenantes concordaient pour dire que la gestion de l'information serait une activité clé du mécanisme de facilitation, plusieurs d'entre elles estimaient que le mécanisme devait jouer un rôle beaucoup plus actif en mobilisant des ressources de toute nature, la diffusion de l'information étant une activité nécessaire, sans toutefois être l'objectif principal du Mécanisme de facilitation.
10. Les parties prenantes n'ont pas recherché de consensus sur le libellé exact de l'objectif du Mécanisme de facilitation, étant donné leurs divergences de vue sur ses principales fonctions. Toutefois elles ont noté que, de l'avis général, le principal objectif était d'améliorer la mobilisation des ressources pour soutenir l'application du Plan d'action mondial au niveau des pays, en centrant l'attention sur les besoins prioritaires et qu'il appartiendrait au Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de formuler l'objectif. Les parties prenantes ont conseillé ce qui suit pour aider le Groupe de travail:

- L'objectif devrait être plus concis et plus « incisif »
 - Le mécanisme devrait privilégier les fonctions de facilitation et de coordination, qui devraient être reflétées dans l'objectif.
 - il conviendrait de remplacer le terme *complétant* par *soutenant* dans les objectifs proposés plus haut.
 - Quelques parties prenantes ont indiqué que le premier objectif pourrait refléter la nécessité de mobiliser des ressources pour renforcer l'application du Plan d'action mondial, et qu'un deuxième objectif centré sur la fonction d'échange d'informations, pourrait être envisagé.
 - Plusieurs parties prenantes, provenant en particulier de pays en développement, ont souligné que la mise en œuvre du Plan d'action mondial n'avait pas été complètement internalisée, et que, bien que des institutions aient été désignées pour mettre en œuvre le Plan, son application n'était pas toujours soutenue comme il convient au niveau national. Ces parties prenantes ont indiqué qu'un objectif clé du Mécanisme de facilitation serait donc d'aider à mobiliser l'appui et les capacités nationales requis pour promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action mondial.
11. En égard à un deuxième objectif proposé aux parties prenantes concernant la formulation d'options pour la stratégie de financement du Traité international sur les ressources phytogénétiques, le Secrétariat a noté que cet objectif était spécifiquement demandé par la Commission pour aider l'Organe directeur du Traité à examiner la stratégie de financement à sa première session. Plusieurs parties prenantes n'étaient pas d'accord sur la nécessité d'un objectif en rapport direct avec le Mécanisme de facilitation et le TIRPGAA et sa stratégie de financement, car elles estimaient que c'était en réalité une activité (voir ci-après, Activité Aiv).

B. Principes de fonctionnement

12. Les parties prenantes ont étudié la nécessité de définir une série de principes de fonctionnement pour le Mécanisme de facilitation. Les points de vue suivants ont été exprimés.

Le mécanisme de facilitation devrait:

- « ajouter de la valeur » aux activités et aux structures existantes et ce faisant éviter les chevauchements d'activités, tout en identifiant de nouvelles possibilités;
- être flexible dans son fonctionnement pour promouvoir des partenariats novateurs et des solutions créatives;
- avoir une fonction de facilitation et servir de catalyseur pour mobiliser divers intérêts vers la mise en œuvre du Plan d'action mondial et attirer des ressources additionnelles et de nouveaux partenaires;
- promouvoir et faciliter la collaboration et la coordination d'activités connexes, entre ceux qui soutiennent la mise en œuvre d'accords internationaux pertinents, comme le TIRPGAA et la Convention sur la diversité biologique;
- être adapté aux besoins ou dicté par la demande pour aider les pays;
- utiliser les résultats du suivi du Plan d'action mondial, et se servir d'indicateurs pour identifier les lacunes et les priorités;

- être guidé par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques, et avoir un fonctionnement transparent;
 - être respectueux de la souveraineté nationale;
 - promouvoir une approche basée sur les résultats et adaptative pour mettre en œuvre le Plan d'action mondial tirant parti des expériences positives et des arrangements existants;
 - contribuer à faciliter la compréhension des liens entre la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques et le développement durable;
 - privilégier les activités pour lesquelles a été identifié un avantage comparatif;
 - contribuer à renforcer les capacités de gestion des connaissances utiles à la prise de décision;
 - encourager l'intervention des parties prenantes dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial et établir un pont entre des groupes d'intérêts divers, en particulier les agriculteurs, le secteur des obtenteurs végétaux, et le secteur des semences.
13. Les débats ont abouti à une vision relativement large des modalités opérationnelles du Mécanisme de facilitation, mais plusieurs parties prenantes ont mis l'accent sur le fait que le Mécanisme devrait promouvoir des partenariats et des arrangements novateurs et flexibles. De nouvelles procédures doivent être recherchées afin de faire progresser de façon significative la mise en œuvre du Plan d'action mondial.
14. Quelques parties prenantes ont souligné que les principes de fonctionnement du Mécanisme de facilitation devraient refléter la nécessité d'une participation active de toutes les parties prenantes à la mise en œuvre du Plan, en particulier des agriculteurs, des organisations d'agriculteurs et des autres membres de la société civile. Les approches participatives ont été considérées comme essentielles pour appliquer comme il convient le Plan d'action mondial, mais quelques parties prenantes ont estimé que le rôle du mécanisme de facilitation au niveau national n'était pas de promouvoir l'engagement direct des parties prenantes, mais de faciliter la participation en améliorant la diffusion mondiale de l'information et en identifiant les meilleures pratiques, en matière de participation.
15. Plusieurs parties prenantes ont déclaré que le système de fonctionnement du Mécanisme de facilitation nécessitait une approche par étapes, dans un premier temps centrée sur les services d'information puis s'élargissant à d'autres activités en fonction de la demande exprimée par les pays et au fur et à mesure que la relation entre le Mécanisme de facilitation et le TIRPGAA serait affinée.

C. Activités

16. Les parties prenantes ont été invitées à donner leurs points de vue sur les activités du Mécanisme de facilitation, et priées de tenter d'identifier les activités qu'elles considéraient comme centrales ou fondamentales. Elles ont identifié six activités principales, présentées plus loin. Les activités A_i à A_{iv} ont été adoptées par consensus. Toutefois certaines parties prenantes ont estimé que les activités B_i et B_{ii} ne devraient pas être comprises dans les activités centrales du Mécanisme de facilitation. Bon nombre d'entre elles ont déclaré que l'Activité A_{ii} devrait être limitée dans le temps, et évaluée à l'issue d'une période de temps raisonnable, pour déterminer s'il convenait d'en faire une activité continue du Mécanisme de facilitation.

Activités adoptées par consensus:

- Ai. Le Mécanisme devrait faciliter et élargir l'accès aux ressources financières, techniques et matérielles et à l'information, en donnant des renseignements sur:
- Les sources et l'état des disponibilités de ces ressources;
 - les liaisons entre les parties prenantes;
 - les priorités, les rôles et les conditions des donateurs et des bénéficiaires;
 - les meilleures pratiques et les normes et procédures; les expériences réussies;
 - la création de réseaux;
 - les plans, les engagements, les cibles et les indicateurs.
- Aii. Le Mécanisme devrait faciliter et catalyser de nouveaux partenariats pour mettre en œuvre le Plan d'action mondial, en ouvrant des possibilités parmi une vaste gamme de groupes d'intérêt, comprenant des organisations internationales; des organisations non gouvernementales dont des organisations d'agriculteurs et des fondations; des obtenteurs de végétaux et le secteur semencier ainsi que d'autres intérêts du secteur privé.
- Aiii. Le Mécanisme devrait promouvoir à tous les niveaux la prise de conscience des rôles et des valeurs des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture afin de démarginaliser les activités les concernant. Les publics visés devraient être identifiés avec soin, en fonction des avantages comparatifs en termes de sensibilisation.
- Aiv. Le Mécanisme de facilitation devrait formuler des options concernant la stratégie de financement du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et les communiquer à son Organe directeur.

Activités n'ayant pas recueilli de consensus:

- Bi. Le Mécanisme de facilitation devrait aider les parties prenantes à élaborer des propositions de projet et à les présenter, pour en améliorer la qualité.
- Bii. Le Mécanisme devrait faciliter la planification de l'action au niveau national ou au-delà (par cultures, domaines thématiques et / ou par régions), en particulier pour:
- Évaluer l'état d'avancement et la mise en œuvre du Plan d'action mondial;
 - Identifier les besoins et les lacunes;
 - Aider à fixer des points de repère et des objectifs;
 - Faire intervenir une vaste gamme de parties prenantes.
17. On notera que l'absence de consensus sur deux activités était due à un désaccord sur le rôle du Mécanisme de facilitation, plutôt qu'à une divergence de vue sur l'importance des activités. Toutes les parties prenantes ont estimé que les six activités étaient importantes pour renforcer la mise en œuvre du Plan d'action mondial.
18. Les parties prenantes ont examiné avec attention la possibilité d'inclure le suivi du Plan d'action mondial dans les activités du Mécanisme de facilitation. Elles ont noté que le suivi était indispensable pour pouvoir entreprendre la plupart des activités énumérées ci-dessus, en particulier l'Activité Ai, mais que le Mécanisme de facilitation devrait tirer

parti des efforts existants de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial, plutôt que de l'assurer lui-même dans le cadre de ses fonctions.

D. Structure opérationnelle

19. Les parties prenantes ont été invitées à donner leur point de vue sur la structure opérationnelle du Mécanisme de facilitation. Elles sont parvenues à un accord sur ce qu'elles estimaient être une structure opérationnelle appropriée et efficace, et ont suggéré ce qui suit:
 - le Mécanisme de facilitation devrait être accueilli par la FAO et géré en partenariat avec l'IPGRI et éventuellement d'autres organisations, avec une possibilité de sous-traiter certaines activités pour maximiser l'efficacité des résultats.
 - la structure opérationnelle et le mandat devraient être flexibles afin d'attirer d'autres partenaires et de pouvoir les accueillir.
 - le Mécanisme de facilitation devrait être ouvert aussi bien à des partenariats à long terme qu'à des partenaires spécifiques à des projets.
 - Les règles et les procédures opérationnelles devraient faciliter et encourager l'appui, financier ou autre, de la FAO et de l'IPGRI ou d'autres organismes, pour faciliter la mise en œuvre du Plan d'action mondial, et favoriser le fonctionnement efficace et novateur du Mécanisme.
 - La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et son Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques devraient donner des orientations au Mécanisme de facilitation. Des mécanismes devraient également être prévus pour que les partenaires, les donateurs, les bénéficiaires et d'autres parties prenantes puissent donner des conseils.
 - Le Mécanisme de facilitation devrait encourager la participation d'une vaste gamme de parties prenantes pour promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en particulier par l'intermédiaire des organisations cadre et des réseaux existants.
 - La structure organisationnelle devrait être conçue pour permettre au Mécanisme d'exploiter au mieux les capacités techniques disponibles à la FAO et à l'IPGRI ainsi que chez d'autres partenaires.
 - La structure opérationnelle devrait permettre de tirer pleinement profit des informations et des réseaux nationaux et régionaux disponibles, notamment des points focaux nationaux désignés pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et pour le Plan d'action mondial.
20. Il a été généralement admis que la FAO devrait accueillir le Mécanisme de facilitation, mais quelques parties prenantes ont estimé qu'il serait préférable d'attendre que la liste des principales activités et le *modus operandi* exact aient été arrêtés par la Commission, pour déterminer l'organisme d'accueil le plus approprié. Quelques parties prenantes étaient favorables à ce que la FAO accueille le Mécanisme de facilitation dans un premier temps, mais ont estimé que cet arrangement devrait être revu lorsque le TIRPGAA entrerait en vigueur.
21. Les parties prenantes ont été favorables à l'IPGRI comme partenaire de la FAO dans le Mécanisme de facilitation. Quelques-unes ont déclaré que les modalités de ce partenariat devraient être étudiées, étant donné les différences des mandats et des structures organisationnelles des deux organisations, et que les modèles existants devraient être examinés lors de la mise au point des arrangements de partenariat.

22. Quelques parties prenantes ont souligné que, si la FAO semblait être l'organisation la plus appropriée pour accueillir le Mécanisme de facilitation, il ne fallait pas en déduire que toutes les activités devaient être entreprises au sein de l'Organisation, et que des arrangements flexibles et efficaces devraient être établis pour permettre l'intervention d'autres organisations (dans le cadre de contrats de sous-traitance ou d'autres arrangements), dans tous les cas où c'était jugé approprié.
23. Toutes les parties prenantes ont souligné la nécessité d'arrangements souples afin que le Mécanisme de facilitation ne soit pas limité dans sa capacité d'établir des partenariats et des arrangements novateurs. Quelques parties prenantes ont exprimé le souhait que le Mécanisme de facilitation fonctionne comme une entité indépendante pour garantir un fonctionnement flexible et novateur.
24. Les parties prenantes ont examiné les options concernant le lieu d'établissement du Mécanisme de facilitation au sein de la FAO. L'une des possibilités serait d'établir le Mécanisme au sein d'une unité technique, comme le Service des semences et des ressources phytogénétiques de la Division de la production végétale et de la protection des plantes. On pourrait aussi envisager d'installer le Mécanisme de facilitation dans les locaux du Secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, sachant que la Commission est actuellement responsable de tout ce qui concerne les ressources phyto et zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et qu'à l'avenir elle devra élargir ses activités à d'autres secteurs des ressources génétiques.
25. Les parties prenantes ont conclu que les pour et les contre des différentes options devaient être étudiés pour installer au mieux le Mécanisme de facilitation à la FAO, en tenant compte des caractéristiques opérationnelles essentielles décrites plus haut. Elles ont noté que l'emplacement du Secrétariat du TIRPGAA, qui sera déterminé par l'Organe directeur du Traité, serait également un élément déterminant de la décision.

E. Rôles des parties prenantes

26. Les participants ont été priés de donner leur avis sur les parties prenantes clés qu'il conviendrait d'associer à l'élaboration et au fonctionnement du mécanisme de facilitation, et sur la meilleure manière de les faire intervenir. Les participants se sont divisés en deux groupes distincts pour étudier les rôles des parties prenantes dans le mécanisme de facilitation. Chaque groupe a abordé le sujet d'une manière différente. L'un a identifié les parties prenantes qui pourraient s'occuper de chacune des six principales activités définies durant la consultation, comme indiqué à la section C. L'autre groupe a abordé la question en se demandant quelles étaient les parties prenantes qui devraient intervenir dans les deux principales phases du Mécanisme de facilitation, à savoir la phase de conception et d'élaboration et la phase de mise en œuvre. Les résultats obtenus sont présentés ci-après.

Rôle des parties prenantes, suivant les activités du Mécanisme de facilitation

Diffusion de l'information:

27. Les parties prenantes ont désigné la FAO, avec sa capacité interne de gestion de l'information, comme fondamentale, en même temps que l'IPGRI. Cette capacité inclut: le système de suivi du Plan d'action mondial, les bases de données sur les plantes cultivées et les semences, le système WIEWS, le Programme sur les ressources génétiques à l'échelle du système du GCRAI et d'autres ressources et mécanismes d'information pertinents. Elles ont souligné que la FAO devait aider à identifier des sources d'information et des partenaires en mesure de soutenir une amélioration de la

gestion de l'information pour les pays. L'IPGRI et les Centres internationaux de recherche agronomique ont été considérés comme des collaborateurs importants pour garantir une diffusion efficace de l'information, de même que les Points focaux nationaux pour les ressources phytogénétiques.

Établissement de partenariats:

28. Les parties prenantes ont indiqué que la FAO et l'IPGRI étaient des organisations clés pour la construction de partenariats et qu'elles devraient tirer profit de leurs réseaux régionaux. Le Forum mondial de la recherche agricole (FMRA) a été considéré comme une organisation d'encadrement possible pour aider à catalyser des partenariats et la FAO devrait s'efforcer d'identifier, en concertation avec le FMRA, des partenaires potentiels pour le Mécanisme de facilitation. La Banque mondiale et les Banques régionales de développement ont aussi été désignées comme des partenaires potentiels du Mécanisme de facilitation.

Sensibilisation:

29. Les parties prenantes ont désigné divers organismes susceptibles de contribuer à sensibiliser aux rôles et aux valeurs essentielles des ressources phytogénétiques. L'IPGRI a été considéré comme une partie prenante clé en matière de sensibilisation. Le Secrétariat du GCRAI et l'Organisation Future Harvest ont été cités comme des partenaires importants sur ce plan. Le secteur semencier a également été désigné comme une partie prenante majeure, et il a été noté que les réseaux, les foires aux semences et les autres événements organisés par des organisations de la société civile offraient une possibilité de renforcer la prise de conscience de la nécessité de promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Les parties prenantes ont désigné un certain nombre d'organisations qui pourraient aussi être intéressées si elles étaient contactées pour contribuer à des actions de sensibilisation, à savoir: l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV); International Seed Federation; la Convention sur la diversité biologique; l'Alliance mondiale pour la nature (UICN), en particulier à travers le Forum mondial sur la biodiversité; et le WWF.

Stratégie de financement:

30. Les parties prenantes se sont demandées quelles étaient les organisations les mieux à même de contribuer à la formulation d'options pour la stratégie de financement dans le cadre du TIRPGAA, la Commission ayant indiqué qu'il s'agissait d'une activité hautement prioritaire pour le Mécanisme de facilitation. Elles ont désigné la FAO comme l'organisation la plus appropriée pour guider l'élaboration des options, et suggéré que celle-ci engage des pourparlers avec les organisations pertinentes, dont: le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le secrétariat du GCRAI, la Banque mondiale, le Fonds international de développement agricole et le Fonds mondial pour la conservation.

Aide à l'élaboration de projets:

31. Les parties prenantes n'ont pas toutes été d'accord pour que l'aide à l'élaboration de projets et à la présentation de propositions de projets soit une activité du Mécanisme de facilitation, mais elles ont identifié les principales parties prenantes qui pourraient y prendre part. Elles ont désigné la FAO comme l'organisation chef de file pour aider les points focaux nationaux à préparer et à présenter les propositions de mise en œuvre du Plan d'action mondial à soumettre à

l'examen des donateurs. Elles ont également indiqué que cette activité pourrait bénéficier de l'établissement d'un « groupe d'appui aux donateurs » et d'un « groupe d'entraide aux parties prenantes ».

Facilitation des plans d'action nationaux:

32. Toutes les parties prenantes n'ont pas été d'accord pour que l'aide à la formulation de plans d'action nationaux soit une activité du Mécanisme de facilitation, mais elles ont identifié les principales parties prenantes qui pourraient y prendre part. Elles ont souligné qu'il devait s'agir d'une activité dictée par la base, répondant à la demande des Points focaux nationaux pour les ressources phytogénétiques. Elles ont désigné à la fois l'IPGRI et la FAO pour faciliter la préparation des plans nationaux en utilisant les compétences du siège et des régions, et indiqué le FMRA comme une organisation qui pourrait également aider les pays. D'autres organisations ayant une expérience de l'appui à l'élaboration de stratégies et de plans d'action ont été identifiées, notamment: la Banque mondiale, les Banques régionales de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Rôles des parties prenantes, en fonction des phases d'élaboration et de mise en œuvre:

- 33. L'autre groupe a dressé une liste des principales parties prenantes qui, selon leurs membres, pourraient intervenir soit dans la phase d'élaboration soit dans la phase de mise en œuvre du Mécanisme de facilitation, soit dans les deux phases. Les collaborateurs potentiels comprenaient: la FAO, l'IPGRI et les centres du GCRAI, y compris le Programme sur les ressources génétiques à l'échelle du système du GCRAI; les programmes nationaux sur les ressources phytogénétiques, les organisations internationales d'agriculteurs, les donateurs (représentant la gamme complète de donateurs – internationaux, nationaux, des secteurs public et privé, particuliers, et fonds fiduciaires comme le Fonds mondial pour la conservation); les institutions de développement, les organisations des populations autochtones, les organisations non gouvernementales internationales et nationales; les organisations internationales de consommateurs; les instituts de recherche et d'enseignement; les sociétés comprenant des représentants du secteur alimentaire; les coalitions/réseaux internationaux de la société civile; les fournisseurs de données, d'informations et de connaissances; les organisations féminines; les réseaux sur des cultures et des thèmes spécifiques; les médias, et les représentants des conventions et accords internationaux pertinents.
- 34. Parmi les collaborateurs potentiels figurant sur la liste, les parties prenantes ont estimé qu'il était essentiel de faire intervenir dans l'élaboration et le fonctionnement du Mécanisme de facilitation au moins les parties prenantes suivantes: la FAO et l'IPGRI en tant qu'organisations d'accueil et partenaires; les instituts de développement; les réseaux régionaux; les programmes nationaux sur les ressources phytogénétiques; le Programme sur les ressources génétiques à l'échelle du GCRAI et les centres du GCRAI; les obtenteurs de végétaux (des secteurs public et privé); les organisations d'agriculteurs; les organisations de la société civile; les organisations des populations autochtones, et les instituts nationaux de recherche agricole. En outre, les parties prenantes ont souligné qu'il était indispensable d'étudier avec attention les possibilités d'attirer de nouveaux groupes de parties prenantes qui n'intervenaient pas encore dans la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Elles ont donné à ce groupe le nom de *nouvelles parties prenantes émergentes*. De nombreuses parties prenantes ont insisté sur le fait que le Mécanisme de facilitation devait être ouvert aux partenaires les plus divers.
- 35. Outre l'identification des parties prenantes clés, les participants à la consultation ont donné leur avis sur les types d'activités du Mécanisme de facilitation auxquels pourraient

contribuer les diverses parties prenantes. On trouvera ci-après un résumé des points de vue exprimés:

- **Gouvernements nationaux** – ils seront en mesure d’assurer la supervision et la direction, par l’intermédiaire de la Commission des ressources génétiques pour l’alimentation et l’agriculture. Ils joueront aussi le rôle de chef de file en faisant intervenir des parties prenantes nationales dans la mise en œuvre du Plan d’action mondial. Les gouvernements nationaux devraient guider l’élaboration d’un cadre stratégique pour la mise en œuvre du Plan d’action mondial et la mobilisation de ressources financières et autres.
- **Systèmes nationaux de recherche agricole** – ils devraient jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du Mécanisme de facilitation, en particulier en intervenant dans l’élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales. En tant que bénéficiaires clés du Mécanisme de facilitation, les SNRA devraient aussi communiquer leurs besoins et leurs priorités au Mécanisme de facilitation, directement ou par l’entremise des forums régionaux et du FMRA.
- **Donateurs traditionnels** – ils comprennent le Fonds pour l’environnement mondial, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l’environnement et le Programme des Nations Unies pour le développement et devraient fournir des ressources pour la phase de conception et de démarrage du Mécanisme de facilitation. Ils devraient aussi dire ce qu’ils attendent du Mécanisme de facilitation dans la phase de l’élaboration, et fournir un appui pour la mise en œuvre du Plan d’action mondial, le Mécanisme de facilitation fournissant une assistance en coordonnant des initiatives similaires.
- **Collaborateurs non traditionnels** – ils comprennent des intérêts du secteur privé, comme le secteur semencier, les industries agro-alimentaires et les instituts de biotechnologies, ainsi que les fondations et des donateurs individuels. Ils devraient fournir des ressources pour exécuter les activités prioritaires pour la mise en œuvre du Plan d’action mondial déterminées par les pays, et être en mesure de dire ce qu’ils attendent du Mécanisme de facilitation, au cours de la phase d’élaboration.
- **Agriculteurs et leurs organisations** – ils devraient intervenir de façon significative dans les deux phases d’élaboration et de mise en œuvre du Mécanisme de facilitation; ce serait particulièrement important pour la réalisation des Droits des agriculteurs, reconnus dans le TIRPGAA.

IV. CONCLUSION

36. Le Président et plusieurs parties prenantes ont remercié la FAO et l’IPGRI d’avoir organisé la consultation et soutenu financièrement la participation de nombreux délégués à cette importante réunion. Les parties prenantes ont souligné la nécessité de poursuivre le dialogue pour parfaire l’élaboration et la mise en œuvre du Mécanisme de facilitation, et ont précisé qu’elles soutenaient cet outil important pour promouvoir l’avancement de la mise en œuvre du Plan d’action mondial.

ANNEXE A:**Liste des participants**

Shawki Barghouti
 Advisor, Rural Development Department
 World Bank
 Room H 5-503
 Washington DC, États-Unis
 Tél: 001-202-458-2867
 Télécopie: 001-202-522-3308
 Courriel: sbarghouti@worldbank.org

Ashish Bahuguna
 Joint Secretary (Seeds)
 Department of Agriculture and Cooperation
 Ministry of Agriculture
 Room no. 147
 Krishi Bhawan
 New Delhi, Inde
 Tél: 0091-11-23384468
 23073384
 Télécopie: 0091-11-23384468
 Courriel: ashish@krishi.delhi.nic.in

F. Begemann
 Informationszentrum Biologische Vielfalt
 (IBV) - ZADI
 Postfach 201415
 D-53144 Bonn, Allemagne
 Tél: 0049-228 9548 200/202
 Télécopie: 0049 228 9548 220
 Courriel: Begemann@zadi.de

Rob B. Bertram
 Leader, International Research and
 Biotechnology Team
 Bureau for Economic Growth, Agriculture
 and Trade (EGAT)
 US Agency for International Development
 (USAID)
 Washington, DC
 États-Unis 20523-3800
 Tél: 202-712-5064
 Télécopie: 202-216-3227
 Courriel: Rbertram@usaid.gov

Gaye Burpee
 Director, Technical Services Unit
 Catholic Relief Services
 209 West Fayette Street
 Baltimore, MD 21201 États-Unis

Tél: 410-951-7239
 Télécopie: 410-234-3178
 Courriel: gburpee@catholicrelief.org

Jorge Bushby
 Collaborateur direct du Directeur général
 des recherches
 Instituto Nacional de Investigación Agraria
 (INIA)
 Lima, Pérou
 Tél: 511-349-5949; 349-5616
 Courriel: jbushby@fenix.inia.gob.pe
jbushby@inia.gob.pe

Baldev Singh Dhillon
 Director
 National Bureau of Plant Genetic Resources
 Ministry of Agriculture
 Pusa, New Delhi Inde
 Tél: 91-11-2584-3697
 Télécopie: 91-11-2584-1495
 Courriel: director@nbpgr.delhi.nic.in

Lim Eng Siang
 Principal Assistant Secretary
 Ministry of Agriculture
 Secretary General Office
 1st Floor Block B
 Jalan Sultan Salahuddin
 50624 Malaisie
 Tél: 603-26175271
 Courriel: eslim@agri.moa.my

Katharina Jenny
 Programme Officer
 Natural Resources and Environment
 Division SDC, Swiss Agency for
 Development and Cooperation
 Freiburgstrasse 130, CH-3003 Berne
 Suisse
 Tél: 41-31-323 51 30
 Télécopie: 41-31-325 93 62
 Courriel: katharina.jenny@deza.admin.ch

Henry Kamau
 Scientist Training
 IPGRI Sub-Saharan Africa
 C/o ICRAF
 PO Box 30677
 Nairobi, Kenya
 Tél: 254-2-524510
 Télécopie: 254-2-524501

Courriel: h.kamau@cgiar.org

Katharina Kummer Peiry
Kummer EcoConsult
Chemin de la Forêt 4
CH-1752 Villars-sur-Glaine
Suisse
Tél: 41-26 4011451/796472073
Télécopie: 41-26-4011452
Courriel: katharina.kummer@bluewin.ch

Chebet Maikut
Chair IFAP Committee on Science and
Technology and President of Uganda
National Farmers' Federation
P.O. Box 6213
Kampala, Ouganda
Tél: 256-77-4094; 256-41-340249; 256-77-
603675
Télécopie: 256-41-230748
Courriel: unfa@starcom.co.ug;
chmaikut@yahoo.com

Nakagahra Masahiro
Director General
STAFF-Institute Society for Techno
Innovation for Agriculture, Forestry and
Fisheries
446-1 Ippaizuka, Kamiyokoba
Tsukuba Ibaraki
305-0854, JAPON
Phone 81-298-38-2113
Télécopie: 81-298-38-1780
Courriel: nakasan@staff.or.jp

Noureddin Mona
Ministry of Agriculture and Agrarian
Reform Syrian Arab Republic
Al Jabri Str. 222-7600
Damascus, Syrie
Tél: 00963-11-2216665
Télécopie: 00963-11-2244078
Courriel: agre-min@mail.sy

Patrick Mulvany
Food Security Policy Adviser
ITDG Schumacher Centre
Bourton, Rugby
CV23 9QZ
Royaume-Uni
Tél: 44-1926 634469
Télécopie: 44-870 127 5420

Courriel
Patrick_Mulvany@CompuServe.com
patrickm@itdg.org.uk

Noureddine Nasr
Vice-Président, Association pour la
Sauvegarde de la Médina de Gafsa, Tunisie
et Coordonnateur régional IPGRI Date Palm
Project FEM-PNUD Centre de Recherches
Phoenicicoles (CRP)
INRAT, 2260 Degache
Tozeur, Tunisie
Tél: 216-76-421080/421554
Télécopie: 216-76-421139
Courriel: n.nasr@cgiar.org;
asm.gafsa@planet.tn

Alfred Oteng-Yeboah
Council for Scientific and Industrial
Research (CSIR)
P.O. Box M32
Accra, Ghana
Tél: 233-21-760166/77 4380
Télécopie: 233-21-779809/77 7655
Courriel: otengyeboah@yahoo.co.uk

Juan Lucas Restrepo
Viceministerio de Agricultura y Desarrollo
Rural
Avenida Jimenez No. 7-65
Pisos 3°, 4° y 5°
Bogotá, Colombie
Tél: (57-1) 2816060
Télécopie: (57-1) 2843171
Courriel:
viceministerio@minagricultura.gov.co

Henry L. Shands
Director
National Center for Genetic Resources
Preservation (NCGRP)
1111 South Mason St.
Fort Collins, CO 80521
Tél: 1-970-495 3200
Télécopie: 1-970-221 1427
Courriel: hshands@ars.usda.gov

Olanrewaju B. Smith
Secrétaire exécutif
Secrétariat du FMRA, c/o FAO, SDR
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie

Tél: 06-57055047
Télécopie: 06-57053898
Courriel: ola.smith@fao.org

Jane Toll
Senior Scientist, Coordinator
CGIAR System-wide Genetic Resources
Programme (SGRP)
International Plant Genetic Resources
Institute (IPGRI)
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese, Fiumicino
Rome, Italie
Tél: 39-06-6118-225
Télécopie: 39-06-6197-9661
Courriel: j.toll@cgiar.org

José F.M. Valls
Embrapa Recursos Genéticos e
Biotecnologia
SAIN – PqEB – Final W5 Norte
CEP 70770-900
Brasilia, DF - Brésil
Tél: 55-61-448 4644 (bureau) 55-61-577-
3305 (domicile)
Télécopie: 55-61-340 3624
Courriel:
valls@cenargen.embrapa.br (bureau)
jvalls@uol.com.br (domicile)

Mohammed Walid Tawil
Ministry of Agriculture and Agrarian
Reform Syrian Arab Republic
Al Jabri Str. 222-7600
Damascus, Syrie
Tél: 00963-11-2216665
Télécopie: 00963-11-2244078
Courriel: agre-min@mail.sy

FAO et IPGRI (organismes d'accueil)

Murthi Anishetty
 Fonctionnaire principal
 Service des semences et des ressources phytogénétiques – Division de la production végétale et de la protection des plantes -
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla
 00100 Rome, Italie
 Tél: (0039) 06 57054652
 Telex: 610181 FAO
 Télécopie: (0039) 06 57053057
 Courriel: murthi.anishetty@fao.org

Stefano Diulgheroff
 Chargé de la gestion de l'information
 Service des semences et des ressources phytogénétiques – Division de la production végétale et de la protection des plantes -
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Viale delle Terme di Caracalla
 00100 Rome, Italie
 Tél: (0039) 06 57055544
 Telex: 610181 FAO I
 Télécopie: (0039) 06 57053057
 Courriel: stefano.diulgheroff@fao.org

Jan Engels
 Group Director, Genetic Resources Science and Technology Group International Plant Genetic Resources Institute
 Via dei Tre Denari 472/a
 00057 Maccarese, Fiumicino
 Rome, Italie
 Tél: 39-06-6118-222
 Télécopie: 39-06-6197-9661
 Courriel: j.engels@cgiar.org

José Esquinas-Alcazar
 Secrétaire
 Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla
 00100 Rome, Italie
 Tél: (0039) 06 57054986
 Telex: 610181 FAO I
 Télécopie: (0039) 06 57053057

Courriel: jose.esquinas@fao.org

Brad Fraleigh
 Fonctionnaire principal (Politiques sur les semences et les ressources phytogénétiques)
 - Division de la production végétale et de la protection des plantes
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla
 00100 Rome, Italie
 Tél: (0039) 06 57053675
 Telex: 610181 FAO I
 Télécopie: (0039) 06 57053057
 Courriel: brad.fraleigh@fao.org

Coosje Hoogendoorn
 Deputy Director General / Programmes International Plant Genetic Resources Institute
 Via dei Tre Denari 472/a
 00057 Maccarese, Fiumicino
 Rome, Italie
 Tél: 39-06-6118-200
 Télécopie: 39-06-6197-9661
 Courriel: c.hoogendoorn@cgiar.org

Arturo Martinez
 Chef du Service des semences et des ressources phytogénétiques – Division de la production végétale et de la protection des plantes -
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla
 00100 Rome, Italie
 Tél: (0039) 06 57056574
 Telex: 610181 FAO I
 Télécopie: (0039) 06 57053057
 Courriel: Arturo.Martinez@fao.org

Mahmoud Solh
 Directeur
 Division de la production végétale et de la protection des plantes -
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla
 00100 Rome, Italie
 Tél: (0039) 06 57055004
 Telex: 610181 FAO I
 Courriel: Mahmoud.Solh@fao.org

Clive Stannard
Sous-Secrétaire
Commission des ressources génétiques pour
l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie
Tél: (0039) 06 57055480
Telex: 610181 FAO I
Télécopie: (0039) 06 57053057
Courriel: Clive.Stannard@fao.org

Jamie Watts
Impact Assessment and Evaluation
Specialist International Plant Genetic
Resources Institute
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese, Fiumicino
Rome, Italie
Tél: 39-06-6118-253
Télécopie: 39-06-6197-9661
Courriel: j.watts@cgiar.org

Facilitateur

Richard Laing
Integrated Planning Services Ltd. (IPS)
Environmental Scientist
#39, 275 Woodridge Drive S.W.
Calgary, Alberta
Canada, T2W 4S4
Tél: 403-281-7414
Télécopie: 403-281-2716
Courriel: ips.laing@shaw.ca

Logistique

Nicky O'Neill
Programme Assistant to Director
Genetic Resources Science and Technology
Group
International Plant Genetic Resources
Institute
Via dei Tre Denari 472/a
00057 Maccarese, Fiumicino
Rome, Italie
Tél: 39-06-6118-227
Télécopie: 39-06-6197-9661
Courriel: n.o-neill@cgiar.org

ANNEXE B:**Documents fournis aux parties prenantes et communications présentées durant la consultation****Documents:**

1. Mécanisme de facilitation de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Document de référence préparé pour la consultation. Juillet 2003.
2. Rapport de la neuvième session ordinaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA-9/02/REP). Octobre 2002.
3. Mécanisme de facilitation de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Préparé pour la neuvième session de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. (CGRFA-9/02/9). Octobre 2002.
4. Mécanisme de facilitation de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: Prévisions concernant les coûts. Préparé pour la neuvième session de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. (CGRFA-9/02/9 Add 1). Octobre 2002.
5. Mesures visant à faciliter la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Document de référence préparé pour la première session du Groupe technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-PGR-1/01/5). Juillet 2001.
6. Rapport de la première session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CGRFA/WG-PGR-1/01/REPORT) Juillet 2001.

Communications:**1. Vue d'ensemble du Plan d'action mondial**

Arturo Martinez

Chef du Service des semences et des ressources phytogénétiques, FAO

2. Vue d'ensemble du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Clive Stannard

Sous-Secrétaire, Commission des ressources génétiques, FAO

3. Vue d'ensemble du Fonds mondial pour la conservation

Mahmoud Solh

Directeur de la Division de la production végétale et de la protection des plantes, FAO

4. Suivi du Plan d'action mondial

Jan Engels

Directeur du Groupe des sciences et technologies en rapport avec les ressources génétiques, FAO

Stefano Diulgheroff

Chargé de la gestion de l'information, Service des semences et des ressources phytogénétiques, FAO

5. Mécanisme de facilitation pour le secteur forestier

Michael Martin

Directeur, Division des politiques et de l'information forestières, FAO

6. Nécessité de mettre en place un mécanisme de facilitation et de recevoir des orientations de la Commission

Brad Fraleigh

Fonctionnaire principal, Politiques relatives aux semences et aux ressources phytogénétiques, FAO

ANNEXE C**Ordre du jour de la Consultation des parties prenantes**

1. Bienvenue et présentations
2. Objet de la Consultation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Exposés:
 - 4.1 Rôle et situation du Plan d'action mondial
 - 4.2 Rôle et situation du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
 - 4.3 Situation actuelle du Fonds mondial pour la conservation
 - 4.4 Suivi du Plan d'action mondial
 - 4.5 Vue d'ensemble du Mécanisme de facilitation pour le secteur forestier
 - 4.6 Nécessité d'un mécanisme de facilitation et d'orientations de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
5. Session I – Objectifs et principes de fonctionnement du Mécanisme de facilitation
6. Session II – Activités du Mécanisme de facilitation
7. Session III – Structure opérationnelle du Mécanisme de facilitation
8. Session IV – Rôles des parties prenantes dans le Mécanisme de facilitation
9. Conclusions
- 10 Prochaines étapes et clôture de la Consultation